MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

Décision n° 21788 du 31 octobre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie maritime

NOR : *INTJ1319446S*

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 1998 du 29 janvier 2013 (NOR: INTJ1300465S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er décembre 2013:

Depré, Patrick	Nigend : 149 032	Numéro de livret de solde : 8 092 802

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er décembre 2013:

Raspaud, Michel	Nigend : 146 435	Numéro de livret de solde : 8 004 776

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er décembre 2013:

Erignoux, Bernard	Nigend : 106 004	Numéro de livret de solde : 5 149 136
Baillarguet, Sébastien	Nigend : 157 674	Numéro de livret de solde : 8 015 103

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er décembre 2013:

Paco, André	Nigend : 108 010	Numéro de livret de solde : 5 157 677

Fait le 31 octobre 2013.

Le général,
commandant la gendarmerie maritime,
I. Guion de Méritens